

Assurance-emploi, mars 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 20 mai 2021

Les statistiques de l'assurance-emploi de mars rendent compte de la situation sur le marché du travail pendant la semaine allant du 14 au 20 mars.

Comparativement à la semaine de référence de février, les mesures de santé publique ont été assouplies dans la plupart des provinces au cours de la semaine de référence de mars. Les décrets ordonnant de rester chez soi ont été levés pour toutes les régions de l'Ontario le 8 mars, bien que les établissements de services de soins personnels, les installations de loisirs et de conditionnement physique, et les services de restauration sur place soient demeurés fermés dans certaines régions, y compris à Toronto. Au Québec, les mesures touchant les restaurants ainsi que les installations de loisirs et de divertissement ont été assouplies dans certaines régions à la fin de février et au début de mars, tandis que les restrictions les plus sévères sont demeurées en vigueur à Montréal et dans les régions avoisinantes. Les mesures de confinement imposées à Terre-Neuve-et-Labrador ont été partiellement levées le 27 février, et de nouveau le 11 mars, même si les services de restauration sur place sont demeurés fermés à St. John's et dans la péninsule d'Avalon. Diverses mesures de santé publique ont aussi été assouplies au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse.

Le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi baisse en mars

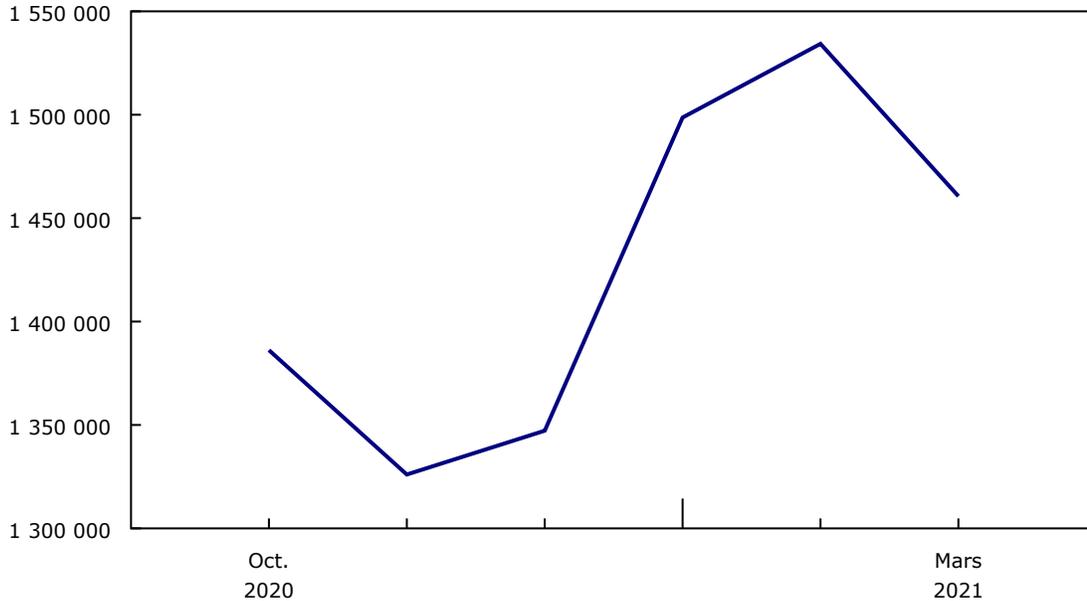
Le nombre de Canadiens touchant des prestations régulières d'assurance-emploi a diminué de 4,8 % (-74 000) pour s'établir à 1,5 million en mars. Les résultats de l'Enquête sur la population active (EPA) montrent que l'emploi s'est accru de 303 000 en mars, tandis que le nombre de chômeurs a diminué pour passer à 1,5 million, y compris 1,4 million de personnes qui étaient à la recherche d'un emploi, et 100 000 personnes qui avaient un lien avec un emploi, soit parce qu'elles avaient été mises à pied temporairement, soit parce qu'elles avaient une entente confirmant le début d'un nouvel emploi dans un avenir rapproché.



Graphique 1

Le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi baisse en mars

nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi



Source(s) : Statistiques de l'assurance-emploi (2604), tableau 14-10-0011-01.

Près du quart des personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi ont empoché un revenu d'emploi pendant la semaine de référence

En mars, près du quart (24,0 %) des personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi ont gagné un revenu d'emploi à un moment donné pendant la semaine de référence, comparativement à 12,4 % 12 mois plus tôt. L'Ontario (34,9 %) a enregistré la proportion la plus forte de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi qui ont empoché un revenu d'emploi pendant la semaine de référence, tandis que la Saskatchewan a enregistré la plus faible (5,9 %). Les changements dans la proportion de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi qui gagnent un revenu d'emploi peuvent être attribuables à un certain nombre de facteurs, y compris des changements dans le nombre de personnes touchant des prestations d'assurance-emploi tout en travaillant des heures réduites, et des changements rapides dans le nombre de personnes en emploi et sans emploi, au fil de l'assouplissement et du resserrement des mesures de santé publique.

La baisse du nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi se concentre en Ontario et au Québec

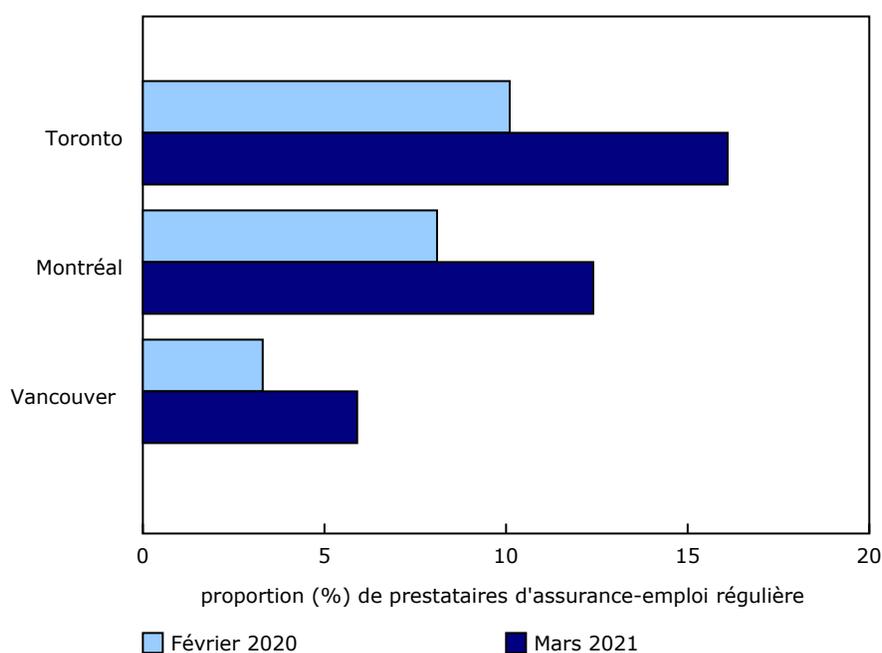
En mars, la baisse du nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi s'est concentrée en Ontario (-62 000; -10,5 %) et au Québec (-17 000; -4,7 %), ce qui rend compte en partie des hausses d'emploi enregistrées dans ces deux provinces, au moment où les mesures de santé publique ont été assouplies, comme le montrent les données de l'EPA pour mars. Parallèlement, la Colombie-Britannique (+8 000; +4,9 %) et le Nouveau-Brunswick (+3 000; +6,0 %) ont enregistré les hausses les plus marquées du nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi.

Tout comme les hausses d'emploi enregistrées dans l'EPA de mars en Ontario, la baisse du nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière en mars, qui s'est concentrée en Ontario, a été influencée en partie par le fait que le congé scolaire dans cette province a été reporté à la mi-avril, ce qui a entraîné une perturbation des tendances saisonnières touchant les travailleurs des services d'enseignement.

Les régions métropolitaines de recensement (RMR) (-68 000; -6,4 %) ont été à l'origine de la majeure partie de la baisse mensuelle du nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi, particulièrement celles en Ontario (-56 000; -11,3 %) et au Québec (-15 000; -5,8 %). Dans la RMR de Toronto, le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi a diminué de 35 000 (-12,8 %), ce qui représente sa première baisse depuis que les nouvelles règles d'admissibilité à l'assurance-emploi ont été adoptées à la fin de septembre. De février 2020 à mars 2021, le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi s'est accru de 1,0 million (+227,1 %). Les RMR ont été à l'origine de plus des trois quarts (76,6 %) de cette augmentation, et les plus grandes — Montréal, Toronto et Vancouver — en ont été responsables de 40,2 %.

Graphique 2

La proportion du nombre total de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi a augmenté dans les trois plus grandes régions métropolitaines de recensement au Canada durant la pandémie



Source(s) : Statistiques de l'assurance-emploi (2604), tableau 14-10-0322-01.

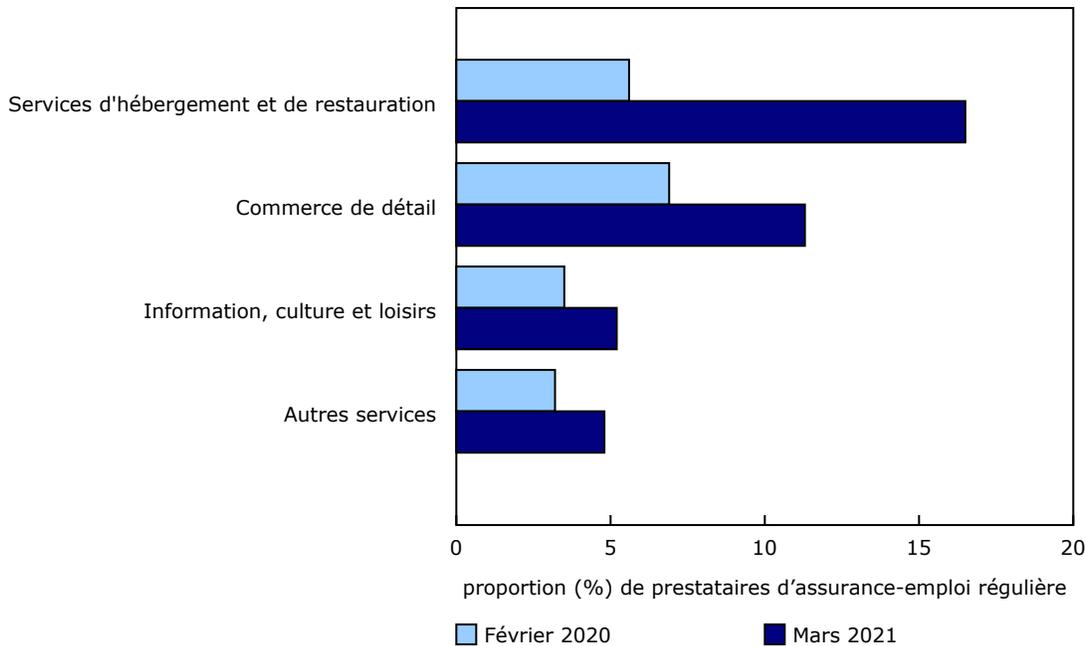
Près des trois quarts des personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi ont travaillé pour la dernière fois dans le secteur des services

En mars, les personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi qui ont travaillé pour la dernière fois dans le secteur des services ont représenté 72,5 % du nombre total de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi, comparativement à 51,8 % en février 2020, avant la pandémie (données non désaisonnalisées). La proportion plus élevée de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi observée dans le secteur des services est attribuable principalement aux hausses de la proportion de ces personnes qui ont travaillé pour la dernière fois dans les services d'hébergement et de restauration (+10,9 points de

pourcentage) et dans le commerce de détail (+4,4 points de pourcentage), des secteurs qui ont été durement touchés par les mesures de santé publique (données non désaisonnalisées). Selon les résultats de l'EPA de mars, l'emploi dans les services d'hébergement et de restauration (-24,4 %) et dans le commerce de détail (-1,2 %) est demeuré inférieur aux niveaux observés avant la COVID-19.

Graphique 3

Les secteurs de services sont les plus touchés par les mesures de santé publique (données non désaisonnalisées)



Source(s) : Statistiques de l'assurance-emploi (2604), totalisation personnalisée.

Le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi diminue davantage chez les femmes que chez les hommes

En mars, le nombre de femmes du principal groupe d'âge actif (de 25 à 54 ans) touchant des prestations régulières d'assurance-emploi a diminué de 40 000 (-9,0 %), ce qui représente près du double de la baisse enregistrée chez les hommes du principal groupe d'âge actif (-22 000; -4,7 %). Les femmes du principal groupe d'âge actif en Ontario ont été à l'origine de près des deux tiers (62,7 %) de la baisse mensuelle totale.

Les jeunes femmes de 15 à 24 ans (+3 000; +3,2 %) sont le seul groupe d'âge à avoir affiché une hausse mensuelle du nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi en mars. Les défis sur le marché du travail auxquels sont confrontées les jeunes femmes ressortent aussi dans les résultats de l'EPA de mars, qui montrent que l'emploi chez les jeunes femmes est demeuré le plus éloigné des niveaux observés avant la pandémie que tous les autres groupes démographiques.

Les prestations d'assurance-emploi rendent compte du chômage à long terme

Au fur et à mesure que le marché du travail continuera de s'adapter aux défis posés par la COVID-19, la capacité des travailleurs de retrouver un emploi après une longue période sans emploi sera cruciale. Les résultats de l'assurance-emploi pour mars montrent que 40,9 % des personnes touchant des prestations régulières

d'assurance-emploi ont reçu des prestations régulières ou la Prestation canadienne d'urgence (PCU) pendant au moins 10 des 12 mois précédents, comparativement à 1,2 % en février 2020, avant la pandémie (données non désaisonnalisées). En mars, près de la moitié (48,9 %) des personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi en Colombie-Britannique ont reçu ce genre de prestations ou la PCU pendant au moins 10 des 12 mois précédents, comparativement à une sur cinq (20,6 %) à l'Île-du-Prince-Édouard (données non désaisonnalisées). Cela correspond aux données de l'EPA de mars qui montrent que 30,7 % de toutes les personnes au chômage ont été continuellement sans travail pendant 27 semaines ou plus, comparativement à 15,6 % avant la pandémie, en février 2020.

Prochaine diffusion

Les résultats de l'assurance-emploi pour avril rendront compte des répercussions sur les personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi en ce qui a trait au resserrement des mesures de santé publique dans de nombreuses régions au cours des semaines suivant la semaine de référence de mars.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

Les Statistiques de l'assurance-emploi sont un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer l'objectif suivant :



Note aux lecteurs

L'assurance-emploi dans le contexte des programmes plus vastes d'aide économique liés à la COVID-19

Aucun changement méthodologique n'a été apporté au programme de statistiques de l'assurance-emploi (SAE) au cours de la période de la COVID-19. Les SAE rendent compte de la situation du programme d'assurance-emploi au cours de la semaine de référence de l'Enquête sur la population active chaque mois.

Les données à partir de la période de référence d'octobre 2020 comprennent les personnes qui ont obtenu des prestations d'assurance-emploi, et exclues les prestataires des prestations canadiennes de relance économique (la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et la Prestation canadienne de la maladie pour la relance économique).

Concepts et méthodologie

L'analyse porte sur les personnes qui ont reçu des prestations régulières d'assurance-emploi à la suite d'une perte d'emploi.

Les statistiques de l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives fournies par Service Canada et Emploi et Développement social Canada. Ces statistiques peuvent, de temps à autre, être touchées par les changements apportés à la Loi sur l'assurance-emploi ou aux procédures administratives.

Les statistiques de l'assurance-emploi indiquent le nombre de personnes qui touchent des prestations d'assurance-emploi. Elles se distinguent des données de l'Enquête sur la population active (EPA), qui fournit des estimations du nombre total de chômeurs. Il y a toujours une certaine proportion de chômeurs qui ne sont pas admissibles à des prestations. Certains chômeurs n'ont pas cotisé au régime parce qu'ils n'ont pas travaillé au cours des 12 derniers mois ou parce que leur emploi n'était pas assuré. D'autres chômeurs ont cotisé au régime, mais ne satisfont pas aux critères d'admissibilité, comme les travailleurs qui ont quitté leur emploi volontairement ou ceux qui n'ont pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour bénéficier de prestations.

Toutes les données qui figurent dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, à moins d'indication contraire. Les valeurs de toutes les séries allant de mars 2020 à mars 2021 ont été traitées comme des valeurs aberrantes dans la détermination d'une tendance saisonnière pour la désaisonnalisation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi pour le mois en cours et le mois précédent est sujet à révision.

Le **nombre de prestataires** représente toutes les personnes qui ont touché des prestations régulières d'assurance-emploi du 14 au 20 mars. Cette période coïncide avec la semaine de référence de l'EPA.

Les prestataires admissibles à l'assurance-emploi en vertu des nouvelles règles d'admissibilité adoptées en septembre 2020

Les modifications temporaires au programme d'assurance-emploi qui ont accordé à toutes les nouvelles personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi un crédit unique de 300 heures assurables ont été apportées le 27 septembre 2020. De plus, le taux de chômage utilisé pour calculer leur admissibilité et le nombre de semaines pendant lesquelles elles avaient droit à des prestations était de 13,1 %, sauf si le taux de chômage dans leur région était plus élevé.

Cet indicateur supplémentaire montre le nombre de personnes qui étaient admissibles à l'assurance-emploi uniquement à la suite des changements apportés au programme.

Les prestataires d'assurance-emploi selon le secteur

Le secteur d'un prestataire d'assurance-emploi est déterminé en combinant les données administratives de l'assurance-emploi avec celles des relevés d'emploi. Dans le cas des prestataires qui ont reçu plus d'un relevé d'emploi au cours des 52 dernières semaines, les relevés d'emploi comptant le plus grand nombre d'heures sont utilisés. Si aucun renseignement sur le secteur n'est accessible, les renseignements sur le secteur sont considérés comme étant « non classifiés » pour le prestataire.

Nombre de prestataires d'assurance-emploi selon le nombre de mois de prestations d'assurance-emploi ou de la Prestation canadienne d'urgence au cours de l'année précédente

Cet indicateur supplémentaire présente le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi qui ont touché des prestations régulières d'assurance-emploi ou la Prestation canadienne d'urgence (PCU) pendant un nombre défini de mois au cours des 12 mois précédents.

Les **régions métropolitaines de recensement (RMR)** et les **agglomérations de recensement (AR)** sont formées d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population. Une RMR doit compter une population totale d'au moins 100 000 habitants. Une AR doit compter une population d'au moins 10 000 habitants. Veuillez consulter la page [Classification géographique type de 2016 — Définitions](#) pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Disponibilité de données

Tableaux de données 14-10-0336 et 14-10-0337 : la production demeure suspendue à partir de la période de référence de décembre 2019 en raison de problèmes liés au codage des professions du fichier de données sources. Des travaux sont en cours pour trouver une solution et reprendre la publication des tableaux.

Tableaux de données 14-10-0004, 14-10-0005, 14-10-0007 et 14-10-0008 : la production de ces tableaux demeure suspendue à partir de la période de référence de mars 2020 parce qu'un fichier de données sources contient des enregistrements de demandeurs et de prestataires de la PCU qui n'ont pu être identifiés et exclus pendant le traitement.

Dans le tableau de données 14-10-0009, pour les périodes de référence allant de mars à septembre, les sous-agrégats du type de prestation parent « prestations régulières » ont été supprimés en raison de la qualité des données.

Prochaine diffusion

Les données de l'assurance-emploi du mois d'avril 2021 seront diffusées le 17 juin 2021.

Tableau 1

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la province et le territoire, le sexe et le groupe d'âge — Données désaisonnalisées

	Mars 2020	Février 2021 ^P	Mars 2021 ^P	Février à mars 2021	Mars 2020 à mars 2021	Février à mars 2021	Mars 2020 à mars 2021
	nombre		variation		variation en %		
Canada							
Les deux sexes	522 220	1 534 290	1 460 620	-73 670	938 400	-4,8	179,7
15 à 24 ans	47 820	231 750	231 670	-80	183 850	-0,0	384,5
25 à 54 ans	331 400	916 360	853 970	-62 390	522 570	-6,8	157,7
55 ans et plus	143 000	386 170	374 970	-11 200	231 970	-2,9	162,2
Hommes	312 760	808 710	779 150	-29 560	466 390	-3,7	149,1
15 à 24 ans	32 510	127 610	124 200	-3 410	91 690	-2,7	282,0
25 à 54 ans	194 650	473 990	451 580	-22 410	256 930	-4,7	132,0
55 ans et plus	85 600	207 110	203 360	-3 750	117 760	-1,8	137,6
Femmes	209 460	725 580	681 460	-44 120	472 000	-6,1	225,3
15 à 24 ans	15 300	104 140	107 460	3 320	192 160	3,2	602,4
25 à 54 ans	136 750	442 380	402 390	-39 990	265 640	-9,0	194,3
55 ans et plus	57 400	179 060	171 610	-7 450	114 210	-4,2	199,0
Terre-Neuve-et-Labrador							
Les deux sexes	34 510	55 290	55 000	-290	20 490	-0,5	59,4
15 à 24 ans	2 910	6 880	6 920	40	4 010	0,6	137,8
25 à 54 ans	18 990	29 530	29 070	-460	10 080	-1,6	53,1
55 ans et plus	12 610	18 880	19 000	120	6 390	0,6	50,7
Hommes	20 680	31 620	31 000	-620	10 320	-2,0	49,9
Femmes	13 830	23 670	23 990	320	10 160	1,4	73,5
Île-du-Prince-Édouard							
Les deux sexes	7 880	10 730	11 820	1 090	3 940	10,2	50,0
15 à 24 ans	1 270	2 110	2 730	620	1 460	29,4	115,0
25 à 54 ans	4 000	5 200	5 520	320	1 520	6,2	38,0
55 ans et plus	2 610	3 420	3 570	150	960	4,4	36,8
Hommes	4 590	6 230	6 480	250	1 890	4,0	41,2
Femmes	3 280	4 500	5 340	840	2 060	18,7	62,8
Nouvelle-Écosse							
Les deux sexes	27 970	45 670	48 320	2 650	20 350	5,8	72,8
15 à 24 ans	2 670	5 470	5 950	480	3 280	8,8	122,8
25 à 54 ans	16 510	26 690	27 600	910	11 090	3,4	67,2
55 ans et plus	8 780	13 510	14 760	1 250	5 980	9,3	68,1
Hommes	17 660	26 390	27 150	760	9 490	2,9	53,7
Femmes	10 310	19 280	21 160	1 880	10 850	9,8	105,2
Nouveau-Brunswick							
Les deux sexes	31 990	50 150	53 150	3 000	21 160	6,0	66,1
15 à 24 ans	4 840	9 790	11 130	1 340	6 290	13,7	130,0
25 à 54 ans	16 980	25 490	26 670	1 180	9 690	4,6	57,1
55 ans et plus	10 170	14 880	15 350	470	5 180	3,2	50,9
Hommes	19 790	28 240	29 050	810	9 260	2,9	46,8
Femmes	12 200	21 910	24 100	2 190	11 900	10,0	97,5
Québec							
Les deux sexes	126 830	355 010	338 500	-16 510	211 670	-4,7	166,9
15 à 24 ans	9 470	51 020	47 410	-3 610	37 940	-7,1	400,6
25 à 54 ans	79 450	210 070	196 650	-13 420	117 200	-6,4	147,5
55 ans et plus	37 910	93 920	94 440	520	56 530	0,6	149,1
Hommes	76 610	201 340	186 180	-15 160	109 570	-7,5	143,0
Femmes	50 220	153 670	152 320	-1 350	102 100	-0,9	203,3
Ontario							
Les deux sexes	144 520	592 330	530 090	-62 240	385 570	-10,5	266,8
15 à 24 ans	11 970	94 700	96 510	1 810	84 540	1,9	706,3
25 à 54 ans	96 340	357 990	308 830	-49 160	212 490	-13,7	220,6
55 ans et plus	36 210	139 650	124 750	-14 900	88 540	-10,7	244,5
Hommes	80 680	283 840	281 060	-2 780	200 380	-1,0	248,4
Femmes	63 830	308 490	249 030	-59 460	185 200	-19,3	290,1

Tableau 1 - suite

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la province et le territoire, le sexe et le groupe d'âge — Données désaisonnalisées

	Mars 2020	Février 2021 ^P	Mars 2021 ^P	Février à mars 2021	Mars 2020 à mars 2021	Février à mars 2021	Mars 2020 à mars 2021
Manitoba							
Les deux sexes	16 360	50 270	48 510	-1 760	32 150	-3,5	196,5
15 à 24 ans	2 110	9 780	9 240	-540	7 130	-5,5	337,9
25 à 54 ans	10 670	28 650	27 850	-800	17 180	-2,8	161,0
55 ans et plus	3 570	11 850	11 430	-420	7 860	-3,5	220,2
Hommes	10 510	26 130	24 340	-1 790	13 830	-6,9	131,6
Femmes	5 850	24 140	24 170	30	18 320	0,1	313,2
Saskatchewan							
Les deux sexes	17 140	35 790	36 180	390	19 040	1,1	111,1
15 à 24 ans	1 920	5 260	5 220	-40	3 300	-0,8	171,9
25 à 54 ans	11 170	21 340	21 680	340	10 510	1,6	94,1
55 ans et plus	4 050	9 190	9 270	80	5 220	0,9	128,9
Hommes	11 860	21 230	20 260	-970	8 400	-4,6	70,8
Femmes	5 280	14 560	15 910	1 350	10 630	9,3	201,3
Alberta							
Les deux sexes	58 900	179 320	171 580	-7 740	112 680	-4,3	191,3
15 à 24 ans	5 800	26 470	25 490	-980	19 690	-3,7	339,5
25 à 54 ans	40 530	116 030	110 270	-5 760	69 740	-5,0	172,1
55 ans et plus	12 570	36 820	35 820	-1 000	23 250	-2,7	185,0
Hommes	38 110	101 610	92 310	-9 300	54 200	-9,2	142,2
Femmes	20 790	77 710	79 270	1 560	58 480	2,0	281,3
Colombie-Britannique							
Les deux sexes	53 450	153 470	161 000	7 530	107 550	4,9	201,2
15 à 24 ans	4 590	19 440	20 210	770	15 620	4,0	340,3
25 à 54 ans	34 880	91 280	95 560	4 280	60 680	4,7	174,0
55 ans et plus	13 980	42 750	45 230	2 480	31 250	5,8	223,5
Hommes	30 620	78 650	77 850	-800	47 230	-1,0	154,2
Femmes	22 830	74 820	83 140	8 320	60 310	11,1	264,2
Yukon							
Les deux sexes	580	1 470	1 520	50	940	3,4	162,1
15 à 24 ans	50	160	160	0	110	0,0	220,0
25 à 54 ans	370	920	940	20	570	2,2	154,1
55 ans et plus	160	390	410	20	250	5,1	156,3
Hommes	370	850	860	10	490	1,2	132,4
Femmes	210	610	660	50	450	8,2	214,3
Territoires du Nord-Ouest							
Les deux sexes	700	1 430	1 540	110	840	7,7	120,0
15 à 24 ans	50	140	160	20	110	14,3	220,0
25 à 54 ans	520	970	1 050	80	530	8,2	101,9
55 ans et plus	130	320	330	10	200	3,1	153,8
Hommes	460	880	920	40	460	4,5	100,0
Femmes	250	550	620	70	370	12,7	148,0
Nunavut							
Les deux sexes	470	800	850	50	380	6,3	80,9
15 à 24 ans	60	110	120	10	60	9,1	100,0
25 à 54 ans	350	600	630	30	280	5,0	80,0
55 ans et plus	60	100	110	10	50	10,0	83,3
Hommes	320	510	540	30	220	5,9	68,8
Femmes	150	290	310	20	160	6,9	106,7

P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

Source(s) : Tableau 14-10-0011-01 (anciennement tableau CANSIM 276-0022).

Tableau 2

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la catégorie métropolitaine de recensement² — Données désaisonnalisées

	Mars 2020	Février 2021 ^P	Mars 2021 ^P	Février à mars 2021	Mars 2020 à mars 2021	Février à mars 2021	Mars 2020 à mars 2021
	nombre		variation		variation en %		
Terre-Neuve-et-Labrador							
Régions métropolitaines de recensement	4 640	13 190	13 320	130	8 680	1,0	187,1
St. John's	4 640	13 190	13 320	130	8 680	1,0	187,1
Agglomérations de recensement	4 710	7 560	7 230	-330	2 520	-4,4	53,5
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	25 170	34 540	34 450	-90	9 280	-0,3	36,9
Île-du-Prince-Édouard							
Agglomérations de recensement	3 530	5 460	6 180	720	2 650	13,2	75,1
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	4 350	5 270	5 640	370	1 290	7,0	29,7
Nouvelle-Écosse							
Régions métropolitaines de recensement	5 690	13 860	14 470	610	8 780	4,4	154,3
Halifax	5 690	13 860	14 470	610	8 780	4,4	154,3
Agglomérations de recensement	9 090	12 700	13 600	900	4 510	7,1	49,6
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	13 190	19 110	20 240	1 130	7 050	5,9	53,4
Nouveau-Brunswick							
Régions métropolitaines de recensement	5 730	14 240	14 880	640	9 150	4,5	159,7
Moncton	2 970	7 210	7 570	360	4 600	5,0	154,9
Saint John	2 760	7 030	7 310	280	4 550	4,0	164,9
Agglomérations de recensement	6 810	11 450	12 020	570	5 210	5,0	76,5
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	19 450	24 470	26 250	1 780	6 800	7,3	35,0
Québec							
Régions métropolitaines de recensement	70 260	252 100	237 460	-14 640	167 200	-5,8	238,0
Montréal	49 190	191 460	181 100	-10 360	131 910	-5,4	268,2
Ottawa–Gatineau (partie du Québec)	3 450	13 340	12 300	-1 040	8 850	-7,8	256,5
Québec	9 170	24 790	23 400	-1 390	14 230	-5,6	155,2
Saguenay	3 220	6 210	6 170	-40	2 950	-0,6	91,6
Sherbrooke	2 760	8 710	7 550	-1 160	4 790	-13,3	173,6
Trois-Rivières	2 470	7 590	6 940	-650	4 470	-8,6	181,0
Agglomérations de recensement	16 000	34 610	33 110	-1 500	17 110	-4,3	106,9
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	40 570	68 310	67 930	-380	27 360	-0,6	67,4
Ontario							
Régions métropolitaines de recensement	108 620	493 610	437 640	-55 970	329 020	-11,3	302,9
Barrie	2 320	8 810	7 910	-900	5 590	-10,2	240,9
Bellefleur	1 390	4 140	3 960	-180	2 570	-4,3	184,9
Brantford	1 750	6 920	6 210	-710	4 460	-10,3	254,9
Grand Sudbury	2 610	6 660	6 730	70	4 120	1,1	157,9
Guelph	1 500	5 500	4 920	-580	3 420	-10,5	228,0
Hamilton	7 100	27 470	24 480	-2 990	17 380	-10,9	244,8
Kingston	1 790	6 590	6 400	-190	4 610	-2,9	257,5
Kitchener–Cambridge–Waterloo	4 910	20 110	16 070	-4 040	11 160	-20,1	227,3
London	5 380	20 160	17 690	-2 470	12 310	-12,3	228,8
Oshawa	5 030	17 010	16 130	-880	11 100	-5,2	220,7
Ottawa–Gatineau (partie de l'Ontario)	6 830	37 540	35 990	-1 550	29 160	-4,1	426,9
Peterborough	1 250	4 120	3 930	-190	2 680	-4,6	214,4
St. Catharines–Niagara	5 630	30 680	29 220	-1 460	23 590	-4,8	419,0
Thunder Bay	1 860	5 600	5 590	-10	3 730	-0,2	200,5
Toronto	53 020	270 140	235 430	-34 710	182 410	-12,8	344,0
Windsor	6 270	22 150	16 970	-5 180	10 700	-23,4	170,7
Agglomérations de recensement	15 740	45 720	42 270	-3 450	26 530	-7,5	168,6
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	20 160	53 010	50 190	-2 820	30 030	-5,3	149,0

Tableau 2 - suite

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la catégorie métropolitaine de recensement² — Données désaisonnalisées

	Mars 2020	Février 2021 ^P	Mars 2021 ^P	Février à mars 2021	Mars 2020 à mars 2021	Février à mars 2021	Mars 2020 à mars 2021
Manitoba							
Régions métropolitaines de recensement	7 930	34 150	32 600	-1 550	24 670	-4,5	311,1
Winnipeg	7 930	34 150	32 600	-1 550	24 670	-4,5	311,1
Agglomérations de recensement	1 500	3 710	3 580	-130	2 080	-3,5	138,7
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	6 920	12 420	12 330	-90	5 410	-0,7	78,2
Saskatchewan							
Régions métropolitaines de recensement	6 230	16 280	16 680	400	10 450	2,5	167,7
Regina	2 370	6 940	7 020	80	4 650	1,2	196,2
Saskatoon	3 860	9 340	9 660	320	5 800	3,4	150,3
Agglomérations de recensement	3 140	7 010	6 860	-150	3 720	-2,1	118,5
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	7 770	12 510	12 630	120	4 860	1,0	62,5
Alberta							
Régions métropolitaines de recensement	40 420	130 300	124 440	-5 860	84 020	-4,5	207,9
Calgary	18 300	59 710	57 830	-1 880	39 530	-3,1	216,0
Edmonton	20 860	67 480	63 560	-3 920	42 700	-5,8	204,7
Lethbridge	1 250	3 100	3 050	-50	1 800	-1,6	144,0
Agglomérations de recensement	8 200	23 260	21 990	-1 270	13 790	-5,5	168,2
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	10 280	25 770	25 160	-610	14 880	-2,4	144,7
Colombie-Britannique							
Régions métropolitaines de recensement	28 970	102 070	109 900	7 830	80 930	7,7	279,4
Abbotsford–Mission	2 320	5 390	6 420	1 030	4 100	19,1	176,7
Kelowna	2 620	6 750	6 690	-60	4 070	-0,9	155,3
Vancouver	21 240	80 540	86 420	5 880	65 180	7,3	306,9
Victoria	2 790	9 390	10 370	980	7 580	10,4	271,7
Agglomérations de recensement	14 380	29 610	29 800	190	15 420	0,6	107,2
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	10 100	21 790	21 290	-500	11 190	-2,3	110,8

^P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

2. Classification géographique type de 2016.

Source(s) : Tableau 14-10-0322-01.

Tableaux disponibles : [14-10-0006-01](#), [14-10-0009-01](#) à [14-10-0011-01](#) , [14-10-0137-01](#), [14-10-0322-01](#), [14-10-0323-01](#), [14-10-0343-01](#), [14-10-0344-01](#) et [14-10-0346-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête **2604**.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des statistiques de l'assurance-emploi, veuillez consulter le *Guide des statistiques de l'assurance-emploi* (**73-506-G**).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).